



COMPTE-RENDU de la REUNION de la COMMISSION RECIPROCITE Du 05 Novembre 2019 à BEURE

Présents : MM. JL. CUENOT - G. LAURAINÉ - JL. RACE – P. PETIT.

**Excusés : MM. J.BARON (démissionnaire) - JJ.CLAUSSE - Y. COUPRY - G. FRICHET-
G.GARNIER - C. ROSSIGNON – C DENISOT - G. MOUGIN.**

Absent : C. MALAVAUx - C. TRIBOULET – D. HERAULT.

Ordre du jour :

- **Tarif des cartes réciprocaires 2020 (fixation des montants des cotisations réciprocaire 2020),**
- **Vignette Carpe de Nuit (maintien/suppression 2020),**
- **Proposition de nouvelles clés de répartition,**
- **Demande de financement de la part de la Fédération,**
- **Affaire AAPPMA Nommay,**
- **Questions diverses**

Début avec mes excuses aux présents de mon retard conséquent, indépendant de ma volonté.

Point sur le manque de réunion : je ne suis pas réunioniste dans l'âme (malgré toutes celles auxquelles je participe !) me basant sur Christian ROSSIGNON et lui demandant si des projets ou actions importantes nécessitent une réunion (enfin c'est plutôt lui qui me le souffle), ce à quoi Georges LAURAINÉ évoque un cas particulier (Nommay) où il aurait peut-être fallu expliquer à tous le pourquoi du comment, mais affaire qui a été suivie quand-même.

Il faudra penser à remplacer Julien BARON, démissionnaire de cette Commission et donc proposer à l'AG de nouveau candidat.

Point sur les cartes vendues : Georges LAURAINÉ, notre Trésorier précise que ce n'est guère possible de faire un état qui soit au plus juste à cette date, étant donné que certains dépositaires n'ont pas encore soldé leurs « paniers ». Nous verrons donc au début 2020 pour savoir plus précisément.

Vignette carpe de nuit : La tendance générale est de maintenir cette option ceci afin d'essayer d'éviter les dérives dans ces zones spécifiques.

Tarif des cartes : Nous ne bougerons pas non plus notre demande, car au niveau national il a déjà été prononcé une hausse sur : la carte Interfédérale qui passerait à 100 €, la carte découverte Femme à 35 € ainsi que la carte Hebdomadaire qui serait à 33 €.

Parmi les projets dont Christian ROSSIGNON m'a fait part : prévus pour être financés cette année ou prochainement, sans réelle validation de la Commission, il y a la modification de la mise à l'eau de Clerval, la création d'une mise à l'eau à Cussey, l'achat d'un terrain à Sauvagny pour une mise à l'eau, chose qui devrait être faite d'après JL RACE.

Projet dont nous avons eu connaissance, sur Colombier Fontaine où il s'agit de supprimer un déversoir du canal qui vient réchauffer l'eau du Bié (en partenariat avec VNF le Conseil Départemental) et ainsi, une demande de subvention à cet effet, le projet proposé n'est pas tout à fait juste sur le restant des potentiels aidants mais sera recadré sans aucun souci, et avec bien entendu le financement respectif de la Réciprocité.

Autres points signalés qui restent sur les rails ; pancartage des mises à l'eau, plusieurs frayères à brochets dont Longeville et Ougney, réfection du moine de l'étang du Moulin de Frasne.

Et rappelons également la participation aux frais d'équipement de garderie ainsi qu'aux animations.

Rétrocession des baux fédéraux ainsi que surenchères sur des lots fédéraux : de nombreuses questions à ce sujet avec la mise en réserve des lots de Consolation, petit historique rapide de la part de Georges LAURINE sur le sujet avec depuis longtemps la « guéguerre » entre les deux AAPPMA, Doubs Dessoubre , Deux vallées aujourd'hui, et Reverotte.

Rappel également en ce qui concerne les lots du Conseil Départemental : petits morceaux qui représentent à peu près un linéaire de 5 km. Une proposition avait été faite en vue de la simplification des limites, de laisser 2,5 kms pêchables des deux cotés en contrepartie de ces différents morceaux mais...

Proposition de redistribution : Souvent, l'argent redistribué à chaque AAPPMA ne repart pas intégralement dans les empoissonnements ou travaux divers. Une partie de cet argent dort, ne permettant pas de réaliser des travaux importants chez chacun individuellement. Alors pourquoi ne pas redistribuer un peu moins mais financer beaucoup plus des travaux importants (ce qui permettrait justement d'envisager de provoquer ces travaux), comme par exemple des renaturations - entre autres -, et également de créer des zones de « kermesse » ou dans des secteurs bien particuliers. A une période, on pensait à 3 dans le département : nord, centre et sud, où l'on déciderait d'empoissonner très souvent (action prise en charge par la réciprocité) en brochets, carnassiers ou truites, voire même avec de la truite Arc en Ciel (pour provoquer des pêches hivernales lorsque la Fario était fermée), bien entendu, dans la limite du possible techniquement. Cette option pourrait d'ailleurs être déjà envisagée dans un premier temps, en ne redistribuant pas, s'il y en a, l'excédent.

Demande de la part du Président Fédéral suite à la Commission finances - car les bilans de la Fédération ne semblent pas équilibrés - : Etant donné que la Réciprocité a de l'argent disponible d'avance, si elle voulait faire un geste pour « aider » la Fédération, cela serait bienvenu !

Petit rappel : notre argent correspond à notre part payée par les pêcheurs et cet argent est mis dans un pot commun d'AAPPMA réciprocaires, puis redistribué, donc les non réciprocaires pourraient faire autant... ainsi, ils pourraient avoir du disponible !!! Nous pouvons faire aussi cette proposition : les non-réciprocaires ont des zones « No Kill » : pourquoi ne pas les mettre en réciprocité et ainsi peut-être pourrions-nous envisager de participer, de faire un geste...

Cas de l'AAPPMA de Nommay : Petit rappel : de nombreux doutes nous ont poussés à demander au Président de Nommay de nous présenter ses bilans, puis de les justifier en lui laissant à chaque fois des délais. Chose qu'il n'a pas faite. Mais il a provoqué la dissolution de son AAPPMA, avec à la clé un article de journal tourné pour incriminer la réciprocité dans le déclin de sa société. Ceci m'a fait bondir et contacter le journal pour rectifier le tir.

Nous avons transféré le dossier à la DDT, qui à son tour lui a donné un ultimatum pour se justifier. Mais nous ne pensons pas qu'il y ait eu plus de réponses... Nous envisageons donc d'être obligés de déposer une plainte.

Questions diverses :

Véloroute le dossier de réexamen a été commencé sur une partie du secteur mais n'a toujours pas été continué et terminé pour présenter nos doléances.

Question de JL. RACE : qu'en est-il de la pollution à Noironte ?

Séance close à 19 h 30.

Le Chargé de Réciprocité

JL. CUENOT